

SERBIE-ET-MONTÉNÉGRO
Allégations de dissimulation de la vérité
par l'armée dans l'affaire des morts de
Topcider

Index AI : EUR 70/026/2004
EFAI

Vendredi 17 décembre 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International appelle les autorités de Serbie-et-Monténégro à résoudre les contradictions entourant la mort de deux soldats. L'organisation de défense des droits humains a exprimé ses préoccupations à ce sujet après que la commission d'enquête eut fait connaître ses conclusions, qui sont contraires à la version des faits donnée par les autorités militaires. Drazen Milanovic et Dragan Jakovljevic ont été retrouvés morts le 5 octobre 2004 alors qu'ils étaient de faction dans le complexe militaire de Topcider, à Belgrade.

« Les conclusions de la commission d'enquête contredisent les résultats des enquêtes militaires niant toute implication d'une tierce personne, et incitent à soupçonner l'armée de vouloir dissimuler la vérité », a déclaré Hugh Poulton, chercheur d'Amnesty International pour la Serbie-et-Monténégro.

L'organisation constate que les experts médico-légaux travaillant pour la commission d'enquête ont résolument écarté l'hypothèse selon laquelle l'un des deux soldats se serait suicidé. Elle note également que les analyses balistiques montrent que les deux soldats ont été tués avec la même arme.

« Si une tierce personne est impliquée, cela signifie qu'il y a eu double meurtre et que les personnes soupçonnées d'en être responsables doivent être traduites en justice, a affirmé Hugh Poulton. Dans ce cas, il devrait y avoir également une enquête impartiale sur ce qui s'apparente à une tentative de dissimulation des faits de la part de l'armée. »

Le manque possible d'impartialité des investigations militaires renforce les préoccupations au sujet de la persistance d'une justice militaire qui, conformément à la Charte constitutionnelle de la Serbie-et-Monténégro, devrait déjà avoir été remplacée par une autorité judiciaire civile.

Selon l'enquête militaire initiale sur les deux décès, Drazen Milanovic aurait abattu Dragan Jakovljevic à la suite d'une dispute

puis aurait mis fin à ses jours, et aucun tiers ne serait impliqué dans ces homicides. Néanmoins, de nombreuses rumeurs et allégations ont circulé selon lesquelles Drazen Milanovic et Dragan Jakovljevic auraient été tués, peut-être parce qu'ils auraient aperçu une personnalité recherchée par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie qui, a-t-il été suggéré, se cacherait dans le complexe de Topcider.

Complément d'information

Le 13 octobre, le président de la Serbie-et-Monténégro, Svetozar Marović, a ordonné l'ouverture d'une enquête indépendante sur la mort des deux soldats et une commission d'enquête a été mise en place à cet effet.

Pendant ce temps, la justice militaire a poursuivi ses propres investigations avant d'annoncer que ces dernières permettaient de conclure que Dragan Jakovljevic avait abattu Drazen Milanovic puis s'était suicidé. Dans tous les scénarios qu'elle a retenus, l'armée a toujours nié l'implication d'une tierce personne.

Le 14 novembre, le juge d'instruction chargé de l'enquête militaire, le capitaine Vuk Tufegdžic, a déclaré que l'enquête avait établi qu'il n'y avait pas implication d'une tierce personne dans les homicides. Le 19 novembre le président du tribunal militaire de Belgrade, le colonel Djordje Trifunovic, a répété ces propos. Le Conseil suprême de la défense avait déjà affirmé le 22 octobre qu'aucun tiers n'était mêlé à cette affaire.

Après une longue attente et beaucoup de suppositions, les conclusions de la commission d'enquête sont venues démentir purement et simplement la version des faits donnée jusqu'ici par les militaires. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>